

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil Communautaire du jeudi 19 février 2026

Convocation

Date : 06/02/2026

Affichée et mise en ligne

Le : 06/02/2026

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 ANNEXE EAU POTABLE

Délibération n°

30-CC190226

Nombre de Membres :

- En exercice : 44
- Présents : 25
- Pouvoirs : 11
- Votants : 36
- Absents : 8

Résultats :

- Pour : 36
- Contre : 0
- Abstention : 0

Liste des délibérations

Affichée et mise en

ligne le : 20/02/2026

Délibération mise en

ligne sur le site internet

de la CCSSO le :

04 MAR. 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 19 février, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis à la Salle Polyvalente du Centre de Rencontre de l'Obélisque - 4 ter, Avenue de Creil - 60300 Senlis, sous la présidence de Monsieur Guillaume MARÉCHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le vendredi 6 février 2026, conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Président de séance : Monsieur Guillaume MARÉCHAL

Secrétaire de séance : Madame Pascale LOISELEUR

Siégeaient au Conseil Communautaire :

Monsieur ACCIAI Maxime	Madame LUDMANN Véronique
Monsieur BATTAGLIA Alain	Monsieur MARÉCHAL Guillaume
Monsieur BLOT Laurent	Monsieur MÉLIQUE Jacky
Monsieur BOUFFLET Pierre	Madame MIFSUD Florence
Monsieur CHARRIER Philippe	Monsieur NGUYEN PHUOC VONG Jean-
Monsieur CURTIL Benoit	Pierre
Monsieur DUMOULIN François	Madame PALIN-SAINTE-AGATHE
Monsieur GAUDION Philippe	Martine
Monsieur GAUDUBOIS Patrick	Madame REYNAL Sophie
Monsieur GEOFFROY Rémi	Madame ROBERT Marie-Christine
Monsieur GUÉDRAS Daniel	Madame SIBILLE Elisabeth
Monsieur LAPIE Dominique	Monsieur SICARD Bruno
Madame LOISELEUR Pascale	Madame TONDELLIER Viviane
Madame LOZANO Michelle	

Ont donné pouvoir :

Madame BENOIST Magalie à Madame REYNAL Sophie
 Monsieur de la BÉDOYERE Jean-Marc à Madame TONDELLIER Viviane
 Madame GAUVILLE-HERBET Cécile à Monsieur LAPIE Dominique
 Madame GLASTRA Delphine Madame SIBILLE Elisabeth
 Madame GORSE-CAILLOU Isabelle à Madame ROBERT Marie-Christine
 Monsieur LEFEVRE Sylvain à Madame MIFSUD Florence
 Monsieur LESAGE William à Monsieur CHARRIER Philippe
 Madame MARTIN Emilie à Monsieur BOUFFLET Pierre
 Monsieur NOCTON Laurent à Monsieur BATTAGLIA Alain
 Madame PRUVOST-BITAR Véronique à Monsieur GEOFFROY Rémi
 Monsieur REIGNAULT Patrice à Monsieur GAUDUBOIS Patrick

Paraphes

Cy

J. C.

**Ne siégeaient pas au Conseil Communautaire mais était représenté
par son suppléant :**

Néant

Étaient absents

Madame BALOSSIER Françoise
Monsieur BOULANGER Damien
Monsieur DIEDRICH Wilfried
Monsieur FROMENT Daniel
Monsieur GRANZIERA Gilles
Madame JAUNET Christel
Monsieur PATRIA Alexis
Monsieur ROLAND Dimitri

Le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 25 présents et 11 pouvoirs.
Il constate que celui-ci est atteint et procède donc à l'examen de la question.

EXPOSÉ DES MOTIFS

(Annexes jointes)

Madame Pascale LOISELEUR informe l'assemblée délibérante que,

La prise de compétence eau potable à compter du 1^{er} janvier 2026 entraine la nécessité de voter un budget primitif du budget annexe eau potable pour l'année 2026.

Les prévisions en dépenses et en recettes ont été établies de manière prudente à l'aide du cabinet conseil MAZARS qui a accompagné la Communauté de Communes et les communes dans le transfert de la compétence.

Il est à noter que les crédits d'investissement en dépenses et en recettes au titre de 2026 incluent les restes à réaliser des budgets eaux 2025 des communes.

Mais, contrairement au budget principal, le détail de ces restes à réaliser ne peut être généré dans la maquette du fait de l'inexistence de ce budget en 2025 au niveau de la Communauté de Communes.

Après avoir pris attache du contrôle de légalité en amont, il a en revanche été décidé de préciser cette anomalie technique de présentation et de matérialiser, dans la présente délibération, le détail des restes à réaliser n-1.

Comme pour le budget principal, les reports de résultats n-1 ne sont pas incorporés dans le budget primitif car ils n'ont pas encore été établis par l'ordonnateur et le comptable.

Le budget eau potable se caractérise par une situation financière prévisionnelle satisfaisante malgré les marges de précaution importantes qui ont été prises :

Paraphes	
	J. C.

	BP 2026
Recettes réelles de fonctionnement	1 349
- 013 Atténuations de charges	
- 70 produits des services et du domaine	1 347
- 731 fiscalité locale	
- 73 Autres fiscalité	
- 74 Dotations	1
- 75 Autres produits de gestion courante	1
- 77 Produits exceptionnels	1
Dépenses réelles de fonctionnement	985
- 014 Atténuations de produits	450
- 011 charges à caractère général	363
- 012 charges de personnel	135
- 65 autres charges de gestion courante	16
- 66 frais financiers	19
- 67 frais exceptionnels	2
- 68 dotations aux provisions	
Epargne brute	364
<i>en % recettes réelles de fonc. nettes</i>	<i>40,5%</i>
dotations nettes aux amortissements	262
résultat de fonctionnement / virement	102
Remboursement de la dette	42
Epargne nette	322
Recettes réelles d'investissement	2 894
- 13 Subventions reçues	460
- Restes à réaliser 2025	553
- 16 Emprunt nouveau d'équilibre	1 882
Dépenses réelles d'investissement	3 216
- Investissements prévus 2026	1790
- Restes à réaliser 2025	1426
solde	0

Avec des redevances sur les usagers, estimées à 1 347 k€, et des charges réelles d'exploitation à 9985 k€, l'épargne brute dégagée est de 364 k€. Soit un niveau qui permet de couvrir les dotations nettes aux amortissements (262 k€) et qui permet de couvrir neuf fois le remboursement en capital de la dette (42 k€). L'épargne nette est donc positive à 322 k€.

Avec des investissements prévus de 3 216 k€ dont 1 426 k€ de restes à réaliser, financés par 460 k€ de subventions estimées et 553 k€ de restes à réaliser de recettes, le besoin d'emprunt théorique serait de 1,88 M€.

Besoin d'emprunt qui restera théorique dans la mesure où les résultats n-1 ne sont pas encore repris. Il est fortement probable que ce besoin d'emprunt soit annulé ou fortement réduit lors de la reprise des résultats 2025 des communes ultérieurement.

Avec un encours de dette récupéré au 1/1/2026 de 0,65 M€, la capacité de désendettement au BP 2026 serait de 1,8 années. Soit un ratio plus que satisfaisant pour ce type de budget.

Paraphes	
	<i>1. L.</i>

Pour ce qui est des investissements prévus en 2026, 688 402 € sont fléchés pour le renouvellement des réseaux (1% par an du linéaire prévu au PPI), 22 440 € sont fléchés sur les travaux portant sur les forages, 40 600 € pour les travaux sur les ouvrages (réservoirs), 496 558 € sont prévus pour les interconnexions/sécurisation, 392 000 € pour la mise en place d'unité de traitement, 150 000 € pour menées des études réglementaires (Schéma directeur de l'eau, PGSSE, SPRE).

Ce programme de travaux a été défini conformément au PPI annexé à la charte de transfert de la compétence eau potable.

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2016 portant création de la communauté de communes dénommée Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 octobre 2025 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) de la Fonction Publique ;

Vu le Règlement Intérieur de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 octobre 2025 portant transfert de compétence eau assainissement collectif à la Communauté de Communes Senlis Sud Oise au 1^{er} janvier 2026

Vu l'article R. 2221-70 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

Vu l'instruction comptable M49 ;

Vu la délibération n° 86-CC201125 du 20 novembre 2025 portant création des budgets annexes eau et assainissement collectif ;

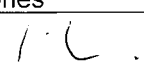
Vu la délibération n° 03-CC200126 du 20 janvier 2026 portant débat d'orientation budgétaire (DOB) ;

Considérant le projet de budget primitif eau potable pour 2026 ;

Considérant l'anomalie technique d'impossibilité de présentation du détail des restes à réaliser n-1 des Communes dans la maquette budgétaire ;

DÉCIDENT A L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 : D'APPROUVER les inscriptions budgétaires suivantes tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement et d'investissement pour l'eau potable ;

Paraphes	
	

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	363 415,42	363 415,42	363 415,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	449 550,72	449 550,72	449 550,72
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	16 281,03	16 281,03	16 281,03
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	964 247,17	964 247,17	964 247,17
66	Charges financières	0,00	0,00	18 602,00	18 602,00	18 602,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	984 449,17	984 449,17	984 449,17
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		102 302,81	102 302,81	102 302,81
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		261 749,34	261 749,34	261 749,34
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		364 052,15	364 052,15	364 052,15
TOTAL		0,00	0,00	1 348 501,32	1 348 501,32	1 348 501,32

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 348 501,32****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	1 346 901,32	1 346 901,32	1 346 901,32
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	1 348 401,32	1 348 401,32	1 348 401,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	1 348 501,32	1 348 501,32	1 348 501,32
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	1 348 501,32	1 348 501,32	1 348 501,32

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 348 501,32**

Paraphes



/ C .

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	54 000,00	218 436,00	218 436,00	272 436,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	892 217,88	651 491,85	651 491,85	1 543 709,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	480 000,00	920 705,85	920 705,85	1 400 705,85
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	1 426 217,88	1 790 633,70	1 790 633,70	3 216 851,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	1 426 217,88	1 832 633,70	1 832 633,70	3 258 851,58
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	1 426 217,88	1 832 633,70	1 832 633,70	3 258 851,58

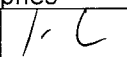
+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 258 851,58
---	---------------------

Paraphes

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	552 513,00	459 819,54	459 819,54	1 012 332,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 882 466,89	1 882 466,89	1 882 466,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	552 513,00	2 342 286,43	2 342 286,43	2 894 799,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 7

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	552 513,00	2 342 286,43	2 342 286,43	2 894 799,43
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		102 302,81	102 302,81	102 302,81
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		261 749,34	261 749,34	261 749,34
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		364 052,15	364 052,15	364 052,15
TOTAL		0,00	552 513,00	2 706 338,58	2 706 338,58	3 258 851,58

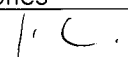
+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 258 851,58
---	---------------------

Paraphes

ARTICLE 2 : DE PRÉCISER le détail des restes à réaliser n-1 des communes concernant l'eau potable ci-dessous :

Etat des restes à réaliser 2025 (EAU POTALBE) - DÉPENSES																	
D/I	F	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitr	Service	Antenne	Envelop	HT	Mt	V	Programme	Libellé	Obl	Qt	Montant
D	I			2088		20		CHAMANT			O	R		AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	N		54 000,00
D	I			21531		21		COURTEUIL			O	R		RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU -BRANCHEMEN	N		1 813,07
D	I			21531		21		SENLIS			O	R		RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	N		236 799,56
D	I			21561		21		MTPILLOY			O	R		SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	N		11 720,93
D	I			21561		21		RULLY			O	R		SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	N		502 840,04
D	I			2158		21		CHAMANT			O	R		AUTRES	N		41 000,00
D	I			2158		21		MTLEVEQUE			O	R		AUTRES	N		98 044,28
D	I			2315		23		CHAMANT			O	R		INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	N		480 000,00
																	1 426 217,88

Etat des restes à réaliser 2025 (EAU POTABLE) - RECETTES																	
D/I	F	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Chapitr	Service	Antenne	Envelop	HT	Mvt	V	Programme	Libellé	Oblig	Qt	Montant
R	I			13111		13		SENLIS		O	R			AGENCE DE L'EAU	N		12 513,00
R	I			13111		13		RULLY		O	R			AGENCE DE L'EAU	N		240 000,00
R	I			13118		13		CHAMANT		O	R			AUTRES	N		300 000,00
																	552 513,00

ARTICLE 3 : DE PRÉCISER que les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du caractère exécutoire de la présente délibération ;

ARTICLE 4 : D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission

En Sous-Préfecture le : 04 MAR. 2026

De la publication sur le site internet de la CCSSO : 04 MAR. 2026

Fait à Senlis, le

04 MAR. 2026

Guillaume MARÉCHAL



Président de la Communauté
de Communes Senlis Sud Oise *

Pascale LOISELEUR

[Signature of Pascale LOISELEUR]

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 dans un délai de deux (2) mois à compter de date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le Tribunal Administratif peut être également saisi via l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE 2026

La prise de compétence eau potable à compter du 1^{er} janvier 2026 entraîne la nécessité de voter un budget primitif du budget annexe eau potable pour l'année 2026.

Les prévisions en dépenses et en recettes ont été établies de manière prudente à l'aide du cabinet conseil MAZARS qui a accompagné la Communauté de Communes et les communes dans le transfert de la compétence.

Il est à noter que les crédits d'investissement en dépenses et en recettes au titre de 2026 incluent les restes à réaliser des budgets eaux 2025 des communes.

Mais, contrairement au budget principal, le détail de ces restes à réaliser ne peut être généré dans la maquette du fait de l'inexistence de ce budget en 2025 au niveau de la Communauté de Communes.

Après avoir pris attache des services de l'Etat en amont, il a en revanche été décidé de préciser cette anomalie technique de présentation et de matérialiser, dans la présente délibération, le détail des restes à réaliser n-1.

Comme pour le budget principal, les reports de résultats n-1 ne sont pas incorporés dans le budget primitif car ils n'ont pas encore été établis par l'ordonnateur et le comptable.

Le budget eau potable se caractérise par une situation financière prévisionnelle satisfaisante malgré les marges de précaution importantes qui ont été prises :

	BP 2026
Recettes réelles de fonctionnement	1 349
- 013 Atténuations de charges	
- 70 produits des services et du domaine	1 347
- 731 fiscalité locale	
- 73 Autres fiscalité	
- 74 Dotations	1
- 75 Autres produits de gestion courante	1
- 77 Produits exceptionnels	1
Dépenses réelles de fonctionnement	985
- 014 Atténuations de produits	450
- 011 charges à caractère général	363
- 012 charges de personnel	135
- 65 autres charges de gestion courante	16
- 66 frais financiers	19
- 67 frais exceptionnels	2
- 68 dotations aux provisions	
Epargne brute	364
<i>en % recettes réelles de fonc. nettes</i>	<i>40,5%</i>
<i>dotations nettes aux amortissements</i>	<i>262</i>
résultat de fonctionnement / virement	102
Remboursement de la dette	42
Epargne nette	322
Recettes réelles d'investissement	2 894
- 13 Subventions reçues	460
- Restes à réaliser 2025	553
- 16 Emprunt nouveau d'équilibre	1 882
Dépenses réelles d'investissement	3 216
- Investissements prévus 2026	1 790
- Restes à réaliser 2025	1 426
solde	0

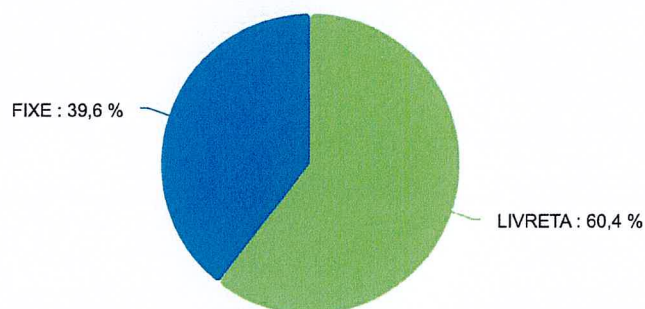
Avec des redevances sur les usagers, estimées à 1 347 k€, et des charges réelles d'exploitation à 9985 k€, l'épargne brute dégagée est de 364 k€. Soit un niveau qui permet de couvrir les dotations nettes aux amortissements (262 k€) et qui permet de couvrir neuf fois le remboursement en capital de la dette (42 k€). L'épargne nette est donc positive à 322 k€.

Avec des investissements prévus de 3 216 k€ dont 1 426 k€ de restes à réaliser, financés par 460 k€ de subventions estimées et 553 k€ de restes à réaliser de recettes, le besoin d'emprunt théorique serait de 1,88 M€.

Besoin d'emprunt qui restera théorique dans la mesure où les résultats n-1 ne sont pas encore repris. Il est fortement probable que ce besoin d'emprunt soit annulé ou fortement réduit lors de la reprise des résultats 2025 des communes ultérieurement.

Avec un encours de dette récupéré au 1/1/2026 de 0,65 M€, la capacité de désendettement au BP 2026 serait de 1,8 années. Soit un ratio plus que satisfaisant pour ce type de budget.

L'encours de dette de 0,65 M€ est constitué de 60,4% de taux indexés sur le livret A et de 39,6% de taux fixe :



La durée de vie moyenne de l'encours est de 13,9 années, pour un coût actuariel de 2,98%.

Pour ce qui est des investissements prévus en 2026, 688 402 € sont fléchés pour le renouvellement des réseaux (1% par an du linéaire prévu au PPI), 22 440 € sont fléchés sur les travaux portant sur les forages, 40 600 € pour les travaux sur les ouvrages (réservoirs), 496 558 € sont prévus pour les interconnexions/sécurisation, 392 000 € pour la mise en place d'unité de traitement, 150 000 € pour menées des études réglementaires (Schéma directeur de l'eau, PGSSE, SPRE).

Ce programme de travaux a été défini conformément au PPI annexé à la charte de transfert de la compétence eau potable.

I- La section de fonctionnement**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	363 415,42	363 415,42	363 415,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	449 550,72	449 550,72	449 550,72
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	16 281,03	16 281,03	16 281,03
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	964 247,17	964 247,17	964 247,17
66	Charges financières	0,00	0,00	18 602,00	18 602,00	18 602,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	984 449,17	984 449,17	984 449,17
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		102 302,81	102 302,81	102 302,81
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		261 749,34	261 749,34	261 749,34
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		364 052,15	364 052,15	364 052,15
TOTAL		0,00	0,00	1 348 501,32	1 348 501,32	1 348 501,32

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 348 501,32****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	1 346 901,32	1 346 901,32	1 346 901,32
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	1 348 401,32	1 348 401,32	1 348 401,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	1 348 501,32	1 348 501,32	1 348 501,32
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	1 348 501,32	1 348 501,32	1 348 501,32

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 348 501,32**

II- Section d'investissement**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	54 000,00	218 436,00	218 436,00	272 436,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	892 217,88	651 491,85	651 491,85	1 543 709,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	480 000,00	920 705,85	920 705,85	1 400 705,85
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	1 426 217,88	1 790 633,70	1 790 633,70	3 216 851,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	1 426 217,88	1 832 633,70	1 832 633,70	3 258 851,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	1 426 217,88	1 832 633,70	1 832 633,70	3 258 851,58

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 258 851,58

Le Président,

Vu pour être annexé à la délibération n° 30-CC-190226
du 19/02/2026

Guillaume MARECHAL



REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET
20006697500059****COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population
est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE DE
COMMUNES SENLIS SUD OISE**

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SENLIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif**Budget primitif (BP) : EAU POTABLE
relatif à l'exercice 2026****I**Instruction budgétaire et comptable M. 4 (1) applicable aux services publics industriels et commerciaux
locaux

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A6 - Etat des charges transférées	39
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 1% (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget [« primitif » ou « cumulé »] primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 [« sans reprise des résultats de l'exercice N-1. » ou « avec reprise des résultats définitifs de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif » ou « avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1. »]

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - EAU POTABLE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 348 501,32	1 348 501,32
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 348 501,32	1 348 501,32

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 832 633,70	2 706 338,58
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 426 217,88	552 513,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 258 851,58	3 258 851,58

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 607 352,90	4 607 352,90
---------------------	--------------	--------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - EAU POTABLE - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	363 415,42	363 415,42	363 415,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	449 550,72	449 550,72	449 550,72
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	16 281,03	16 281,03	16 281,03
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	964 247,17	964 247,17	964 247,17
66	Charges financières	0,00	0,00	18 602,00	18 602,00	18 602,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	984 449,17	984 449,17	984 449,17
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		102 302,81	102 302,81	102 302,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		261 749,34	261 749,34	261 749,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		364 052,15	364 052,15	364 052,15
TOTAL		0,00	0,00	1 348 501,32	1 348 501,32	1 348 501,32

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 348 501,32
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	1 346 901,32	1 346 901,32	1 346 901,32
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	1 348 401,32	1 348 401,32	1 348 401,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	1 348 501,32	1 348 501,32	1 348 501,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	1 348 501,32	1 348 501,32	1 348 501,32

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 348 501,32
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	364 052,15
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	54 000,00	218 436,00	218 436,00	272 436,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	892 217,88	651 491,85	651 491,85	1 543 709,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	480 000,00	920 705,85	920 705,85	1 400 705,85
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	1 426 217,88	1 790 633,70	1 790 633,70	3 216 851,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	1 426 217,88	1 832 633,70	1 832 633,70	3 258 851,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	1 426 217,88	1 832 633,70	1 832 633,70	3 258 851,58

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 258 851,58****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	552 513,00	459 819,54	459 819,54	1 012 332,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 882 466,89	1 882 466,89	1 882 466,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	552 513,00	2 342 286,43	2 342 286,43	2 894 799,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	552 513,00	2 342 286,43	2 342 286,43	2 894 799,43
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		102 302,81	102 302,81	102 302,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		261 749,34	261 749,34	261 749,34
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		364 052,15	364 052,15	364 052,15
TOTAL		0,00	552 513,00	2 706 338,58	2 706 338,58	3 258 851,58

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 258 851,58
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.(Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	364 052,15
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	363 415,42		363 415,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 000,00		135 000,00
014	Atténuations de produits	449 550,72		449 550,72
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	16 281,03		16 281,03
66	Charges financières	18 602,00	0,00	18 602,00
67	Charges exceptionnelles	1 600,00	0,00	1 600,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	261 749,34	261 749,34
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		102 302,81	102 302,81
Dépenses d'exploitation – Total		984 449,17	364 052,15	1 348 501,32

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**1 348 501,32**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	42 000,00	0,00	42 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	272 436,00	0,00	272 436,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 543 709,73	0,00	1 543 709,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 400 705,85	0,00	1 400 705,85
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 258 851,58	0,00	3 258 851,58

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 258 851,58**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - EAU POTABLE - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 346 901,32		1 346 901,32
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	500,00		500,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00		1 000,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 348 501,32	0,00	1 348 501,32

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 348 501,32
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 012 332,54	0,00	1 012 332,54
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 882 466,89	0,00	1 882 466,89
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		261 749,34	261 749,34
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		102 302,81	102 302,81
Recettes d'investissement – Total		2 894 799,43	364 052,15	3 258 851,58

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 258 851,58
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	363 415,42	363 415,42
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	39 626,46	39 626,46
6066	Carburants	0,00	2 304,00	2 304,00
6078	Autres marchandises	0,00	5 000,00	5 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	3 644,16	3 644,16
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	18 620,00	18 620,00
6161	Multirisques	0,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	0,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	107 300,39	107 300,39
6231	Annonces et insertions	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	2 000,00	2 000,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	0,00	83 299,10	83 299,10
63712	Redevance pour la performance des réseaux	0,00	84 621,31	84 621,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	135 000,00	135 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	135 000,00	135 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	449 550,72	449 550,72
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	0,00	449 550,72	449 550,72
65	Autres charges de gestion courante	0,00	16 281,03	16 281,03
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	16 281,03	16 281,03
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		0,00	964 247,17	964 247,17
66	Charges financières (b) (8)	0,00	18 602,00	18 602,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	18 602,00	18 602,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	1 600,00	1 600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 600,00	1 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		0,00	984 449,17	984 449,17
023	Virement à la section d'investissement	0,00	102 302,81	102 302,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	261 749,34	261 749,34
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	261 749,34	261 749,34
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	364 052,15	364 052,15
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	364 052,15	364 052,15
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	1 348 501,32	1 348 501,32

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 348 501,32
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - EAU POTABLE

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	1 346 901,32	1 346 901,32
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	719 454,24	719 454,24
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	0,00	449 550,72	449 550,72
70128	Autres taxes et redevances	0,00	167 920,41	167 920,41
7064	Locations de compteurs	0,00	9 975,95	9 975,95
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	500,00	500,00
748	Des tiers	0,00	500,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 000,00	1 000,00
757	Produits des cessions éléments actif	0,00	500,00	500,00
7588	Autres	0,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		0,00	1 348 401,32	1 348 401,32
76	Produits financiers (b)	0,00	100,00	100,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		0,00	1 348 501,32	1 348 501,32
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	1 348 501,32	1 348 501,32

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 348 501,32
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	218 436,00	218 436,00
2031	Frais d'études	0,00	218 436,00	218 436,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	651 491,85	651 491,85
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	51 000,00	51 000,00
2138	Autres constructions	0,00	12 240,00	12 240,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	537 251,85	537 251,85
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	51 000,00	51 000,00
2158	Autres	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	920 705,85	920 705,85
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	920 705,85	920 705,85
Total des dépenses d'équipement		0,00	1 790 633,70	1 790 633,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	42 000,00	42 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	42 000,00	42 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	42 000,00	42 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	1 832 633,70	1 832 633,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	1 832 633,70	1 832 633,70

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 426 217,88
----------------------------	--------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 258 851,58
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	459 819,54	459 819,54
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	459 819,54	459 819,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 882 466,89	1 882 466,89
1641	Emprunts en euros	0,00	1 882 466,89	1 882 466,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	2 342 286,43	2 342 286,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	2 342 286,43	2 342 286,43
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	102 302,81	102 302,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	261 749,34	261 749,34
28031	Frais d'études	0,00	3 920,74	3 920,74
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	5 540,00	5 540,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	11 634,99	11 634,99
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	10 000,00	10 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	98 516,52	98 516,52
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	83 777,17	83 777,17
28158	Autres	0,00	48 287,92	48 287,92
28181	Installations générales, agencements	0,00	72,00	72,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	364 052,15	364 052,15
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	364 052,15	364 052,15
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	2 706 338,58	2 706 338,58

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	552 513,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 258 851,58
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					651 601,32									
1641 Emprunts en euros (total)					651 601,32									
00001047957 (2017CA-01)	Crédit Agricole	31/07/2019	31/12/2025	01/03/2026	74 153,96	F	FIXE	1,000	1,119		S	P	N	A-1
1084162 (2022AE-01)	Agence de l'eau	28/07/2022	31/12/2025	28/07/2026	6 535,20	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
5338048 (2020CDC-01)	Caisse des Dépôts et Consignation	25/06/2020	31/12/2025	01/05/2026	393 750,00	V	LIVRETA	2,250	3,300		A	C	O	A-1
5518139 (2022CDC-02)	Caisse des Dépôts et Consignation	20/12/2022	31/12/2025	01/01/2026	138 185,45	F	FIXE	3,250	3,334		T	P	O	A-1
97209262802 (2013CA-01)	Crédit Agricole	30/04/2013	31/12/2025	30/07/2026	7 782,22	F	FIXE	1,850	2,587		A	P	N	A-1
MON503952EUR (2015LBP-01)	La Banque Postale	15/01/2026	31/12/2025	01/09/2026	31 194,49	F	FIXE	2,270	2,561		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

ID : 060-200066975-20260304-30_0C

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					651 601,32									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		651 601,32					37 733,79	15 601,58	0,00	7 285,67	7 285,67
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		651 601,32					37 733,79	15 601,58	0,00	7 285,67	7 285,67
00001047957 (2017CA-01)	N	0,00	A-1	74 153,96	5,67	F	FIXE	1,000	12 052,86	711,48	0,00	209,29	209,29
1084162 (2022AE-01)	N	0,00	A-1	6 535,20	11,58	F	FIXE	0,000	544,60	0,00	0,00	0,00	0,00
5338048 (2020CDC-01)	N	0,00	A-1	393 750,00	34,33	V	LIVRETA	2,250	11 250,00	9 646,87	0,00	5 776,80	5 776,80
5518139 (2022CDC-02)	N	0,00	A-1	138 185,45	23,00	F	FIXE	3,250	4 068,85	4 391,15	0,00	1 077,28	1 077,28
97209262802 (2013CA-01)	N	0,00	A-1	7 782,22	1,58	F	FIXE	1,850	3 855,47	143,97	0,00	30,85	30,85
MON503952EUR (2015LBP-01)	N	0,00	A-1	31 194,49	4,67	F	FIXE	2,270	5 962,01	708,11	0,00	191,45	191,45
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID : 060-200066975-20260304-30, C

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		651 601,32					37 733,79	15 601,58		7 285,67

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611) et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros	651 601,32				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros	0,00				
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros	0,00				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros	0,00				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros	0,00				
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					
		% de l'encours					
		Montant en euros	0,00				
							0
							0,00
							0

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
			Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES****CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 600 €	1	19/02/2026	
L	FRAIS D'ETUDES - 5 ANS	5	19/02/2026
L	FRAIS D INSERTION	5	19/02/2026
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES - 5 ANS	5	19/02/2026
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS - 20 ANS	20	19/02/2026
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS - 20 ANS	20	19/02/2026
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE - 15 ANS	15	19/02/2026
L	RESEAU D ADDUCTION D EAU 60 ANS	60	19/02/2026
L	RESEAU D ASSAINISSEMENT 60 ANS	60	19/02/2026
L	MATERIEL INDUSTRIEL	8	19/02/2026
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	5	19/02/2026
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT - 5 ANS	5	19/02/2026
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE - 3 ANS	3	19/02/2026
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS - 3 ANS	3	19/02/2026
L	MATERIEL DE TELEPHONIE - 3 ANS	3	19/02/2026
L	AUTRES MATERIELS - 5 ANS	5	19/02/2026
L	STATIONS D'ÉPURATION, BASSINS	60	19/02/2026
L	OUVRAGES GENIE CIVIL CAPTAGE, TRANSPORT, TRAITEMENT, CANALISATIONS	40	19/02/2026
L	INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE	15	19/02/2026
L	POMPES, APPAREILS ÉLECTROMÉCANIQUES, INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, VENTILATION	15	19/02/2026
L	ORGANES DE RÉGULATIONS (CAPTEURS...)	8	19/02/2026
L	BATIMENTS DURABLES	60	19/02/2026
L	BATIMENTS LÉGERS, ABRIS	15	19/02/2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitués à l'ouverture	Montant total constitués	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-873 704,88	-873 704,88
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-873 704,88	-873 704,88

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-873 704,88	-873 704,88
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-873 704,88	-873 704,88

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	42 000,00	42 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	364 052,15	364 052,15
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	322 052,15	322 052,15

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		42 000,00	42 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		42 000,00	42 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	42 000,00	42 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		364 052,15	III 364 052,15
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		364 052,15	364 052,15
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 920,74	3 920,74
28121	Aménagement Terrains nus	5 540,00	5 540,00
28138	Aménagement Autres constructions	11 634,99	11 634,99
28151	Installations complexes spécialisées	10 000,00	10 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	98 516,52	98 516,52
28156	Matériel spécifique d'exploitation	83 777,17	83 777,17
28158	Autres	48 287,92	48 287,92
28181	Installations générales, agencements	72,00	72,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	102 302,81	102 302,81

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION D’EXPLOITATION	
	IV
	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	
	IV
	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	IV A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		IV
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
POL : Police
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-8-1 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Poste par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Continuité de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Continuité de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-5 : Autres collectivités.
332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé à la fonction publique territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8, avec un agent contractuel titulaire de la fonction publique territoriale.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'expiration du contrat les fonctions d'encadrement mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE		C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(2) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.



ADOPTION BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET EAU POTABLE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 44
 Nombre de membres présents : 25
 Nombre de suffrages exprimés : 36
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 0

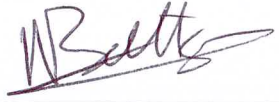
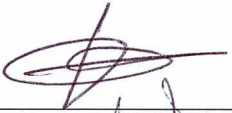
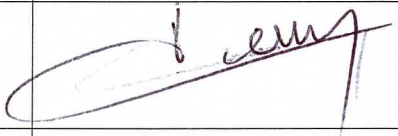
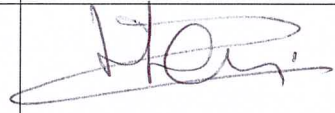
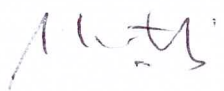
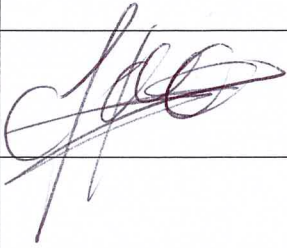
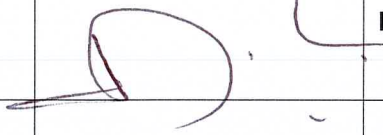
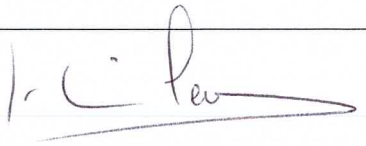
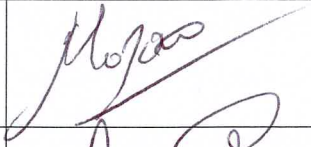
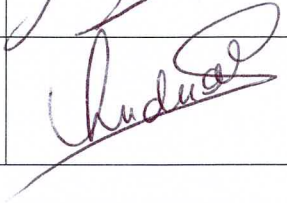
Date de convocation : 06/02/2026

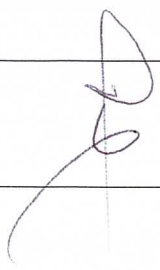
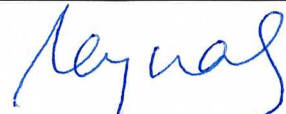
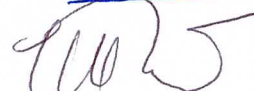
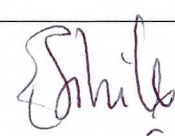
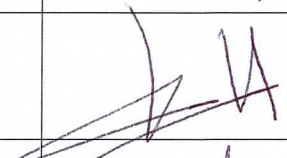
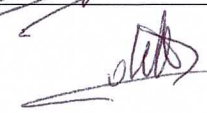
Présenté par le Président,
 A Senlis, le 19/02/2026
 Le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session Ordinaire
 A Senlis, le 19/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil communautaire Senlis Sud Oise

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le : 04 MAR. 2026
 Et de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 04 MAR. 2026

ACCIAI Maxime		GAUDUBOIS Patrick	
BALOSSIER Françoise		GAUVILLE-HERBET Cécile	
BATTAGLIA Alain		GEOFFROY Rémi	
BENOIST Magalie		GLASTRA Delphine	
BLOT Laurent		GORSE-CAILLOU Isabelle	
BOUFFLET Pierre		GRANZIERA Gilles	
BOULANGER Damien		GUEDRAS Daniel	
CHARRIER Philippe		JAUNET Christel	
CURTIL Benoit		LAPIE Dominique	
DE LA BEDOYERE Jean-Marc		LEFEVRE Sylvain	
DIEDRICH Wilfried		LESAGE William	
DUMOULIN François		LOISELEUR Pascale	
FROMENT Daniel		LOZANO Michelle	
GAUDION Philippe		LUDMANN Véronique	

MARECHAL Guillaume		PRUVOST BITAR Véronique	Envoyé en préfecture le 04/03/2026 Reçu en préfecture le 04/03/2026 Publié le 04/03/2026 ID : 060-200066975-20260304-30_CC190226B-DE 
MARTIN Emilie		REIGNAULT Patrice	
MELIQUE Jacky		REYNAL Sophie	
MIFSUD Florence		ROBERT Marie-Christine	
NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre		ROLAND Dimitri	
NOCTON Laurent		SIBILLE Elisabeth	
PALIN SAINTE AGATHE Martine		SICARD Bruno	
PATRIA Alexis		TONDELLIER Viviane	

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le :

04 MAR. 2026

et de la publication le :

04 MAR. 2026

A Senlis, le :

19 FEV. 2026